

Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la région
Occitanie



A retenir

COLZA

Charançon du bourgeon terminal : Risque fort sauf parcelles déjà protégées. Le risque était déjà fort la semaine dernière. Le vol diminue sensiblement cette semaine.

Larves de grosses altises : Réaliser un contrôle de la présence de larves dans les pétioles.

CÉRÉALES A PAILLE

Pucerons d'automne : le risque est élevé sur les premiers semis. Une attention particulière doit être portée sur les premiers semis. Les derniers semis sont pour l'instant moins exposés.

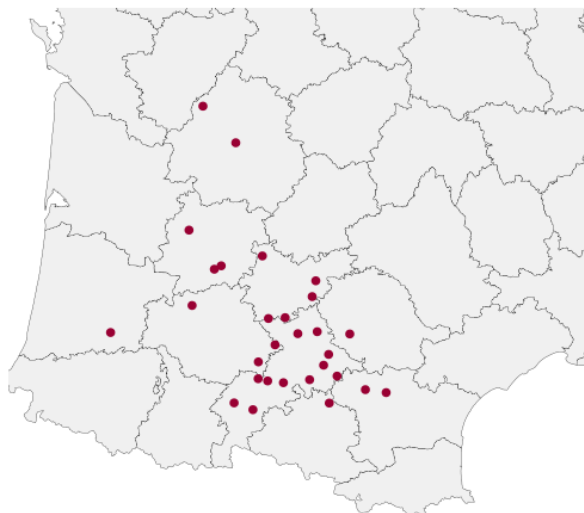
Cicadelles des céréales : A ce jour risque moyen. La pression est en augmentation avec le retour de la douceur. Une attention particulière doit être portée sur les situations à risques.

Limaces : risque élevé. Toutes les parcelles de levées à 3 feuilles sont à surveiller attentivement et régulièrement en particulier sur les implantations réalisées après des précédents à risque et réalisées dans des conditions difficiles.

COLZA

ANALYSE DE RISQUE ELABOREE A L'ECHELLE DES TERRITOIRES AQUITAINE ET OUEST OCCITANIE

Le réseau d'observations colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est en cours de construction. Il est actuellement composé de 30 parcelles. L'élaboration de l'analyse de risque 2023-2024 est établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires. Cette semaine, l'analyse de risque est en partie issue de retours terrains, de tours de plaine et de **16 observations**.



Réseau d'épidémiosurveillance colza Aquitaine / Ouest Occitanie



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Arterris, Arvalis Institut du
Végétal, Chambres
d'Agriculture de Hte-
Garonne et du Tarn,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie, Qualisol,
RAGT, Terres Inovia, Val
de Gascogne, Vivadour,



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action du plan Ecophyto piloté
par les ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de la
santé et de la recherche, avec
l'appui technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité



Vous êtes agriculteur, conseiller agricole, etc. ? La surveillance de l'état sanitaire et la performance du colza vous intéresse ?



Alors n'hésitez plus, intégrez le réseau BSV en Aquitaine et Midi-Pyrénées/Ouest-Audois et **devenez observateur colza** !

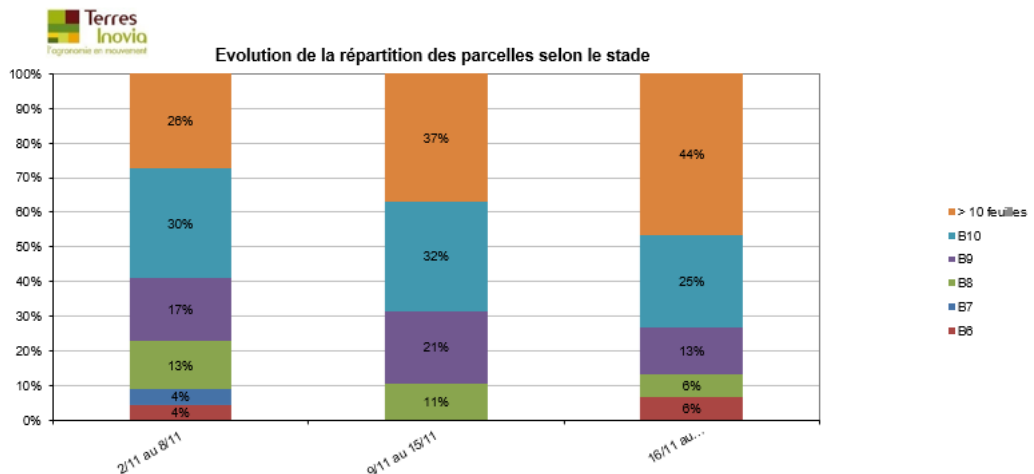
Demandez plus d'information à vos animateurs filières Terres Inovia (mail : bsv.tisudouest@terresinovia.fr).

• Stades phénologiques et état des cultures

L'ensemble des parcelles est compris entre 6 et plus de 10 feuilles, dont 70% est au moins à 10 feuilles.

Suite aux pluies abondantes des dernières semaines, en particulier sur la façade atlantique et l'ouest 24 et plus globalement sur l'ensemble du territoire, il est utile de repérer les situations d'hydromorphie et d'évaluer dans quelques semaines l'état des racines.

La météorologie de la semaine passée est idéale pour le colza. Les jours qui viennent, plus frais notamment en matinée, freineront quant à eux la croissance de la culture.

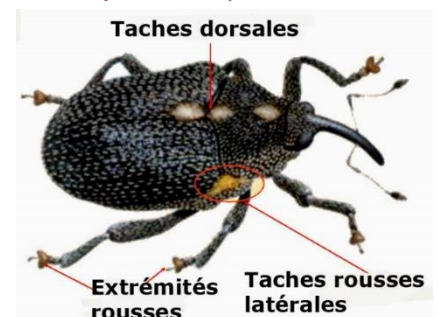


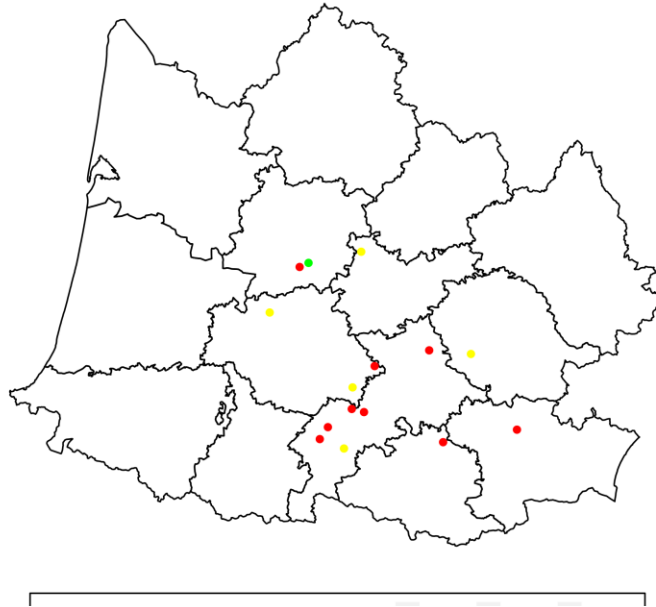
Rappel : un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50% des plantes l'ont atteint.

• Charançon du bourgeon terminal (*Ceutorhynchus picitarsis*)

Cette semaine, 15 parcelles sur 16 suivies font état de la présence du charançon du bourgeon terminal. 9 parcelles font état de captures significatives, c'est-à-dire à partir de 5 individus capturés (cf carte). La pression est stable par rapport à la semaine dernière et se maintient à un niveau haut.

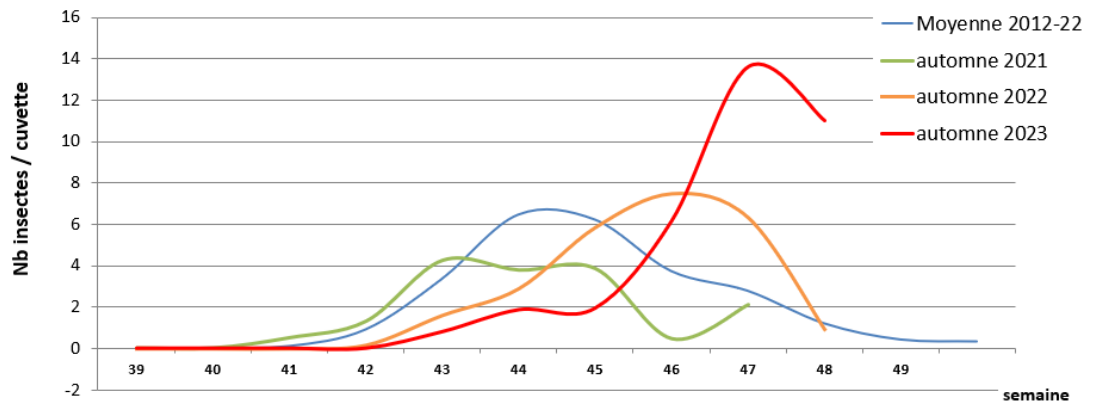
On note des captures exceptionnellement élevées et particulièrement tardives ; un fait inhabituel par rapport aux observations des années précédentes.





Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage du charançon du bourgeon terminal (CBT)

Nb moyen de CBT / cuvette (avec valeurs nulles)
Suivi BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



Période de risque : du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal (BBCH31). Mais la lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui signale le début de la période de risque (quel que soit le stade du colza).

Seuil indicatif de risque : Il n'y a pas de seuil pour le charançon du bourgeon terminal. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles constitue un risque. Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de 8 à 10 jours après les 1eres captures significatives.



Charançon du bourgeon terminal adulte (à gauche) et larves (à droite) - Photos Terres Inovia

Évaluation du risque : Risque fort sauf parcelle déjà protégée. Le risque était déjà fort la semaine dernière. Le vol diminue sensiblement cette semaine.

L'essentiel des captures significatives ont eu lieu il y a deux semaines et se sont maintenues durant une partie de cette semaine. Nous sommes donc actuellement à la fin d'une phase de risque élevé, tandis que les captures sont toujours cette semaine à des niveaux inhabituellement élevés.

Rappelons que le risque est effectif 8-10 jours après les premières captures significatives, soit dès la fin de semaine dernière.

- **Larves de Grosses altises (*Psylliodes chrysocephala* L.)**

Un signalement dans le Tarn avec 5% de plantes avec galeries. Aucun signalement ailleurs cette semaine.

La mise en place des tests Berlèse permettra dans les prochains jours une analyse plus précise de la situation.

Un premier contrôle sur la présence des larves est désormais préconisé sur l'ensemble du territoire, en particulier sur l'ensemble des colzas à moins de 10 feuilles, et n'ayant pas fait l'objet d'une intervention contre le charançon du bourgeon terminal.

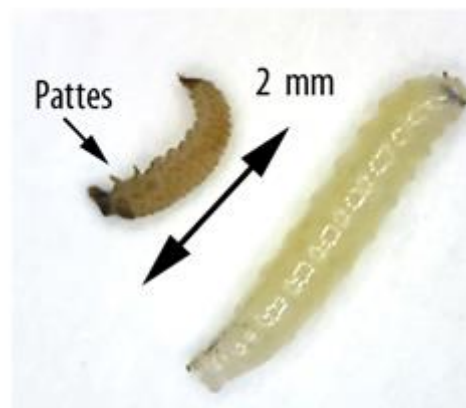
Attention à la confusion avec les larves de diptères, nombreuses cette année.

Période de risque : du stade rosette jusqu'au décollement du bourgeon terminal

Seuil indicatif de risque : 70 % de plantes avec au moins une galerie au stade rosette. Dans le cas d'utilisation de la méthode Berlese, le seuil de nuisibilité est atteint à partir de 2 à 3 larves par plante.



Stades larvaires de grosses altises L1, L2, L3 Photo Terres Inovia)



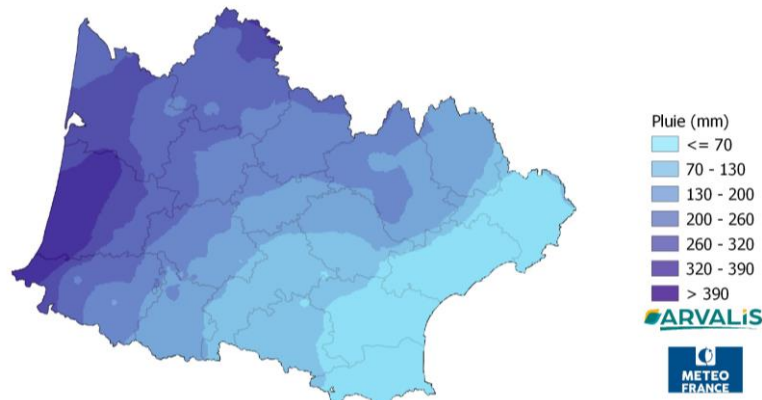
Comparaison larve de grosse altise (à gauche) et larve de diptère peu nuisible (à droite). Photo Terres Inovia.

CEREALES A PAILLE

• Stades phénologiques et état des cultures

Cette année le retour des pluies conséquentes sur la fin du mois d'octobre et sur début novembre ont grandement ralenti les semis. Sur le territoire Ouest-Occitanie, on estime à 60% la sole de céréales semées. Les zones les plus en retard dans les semis de céréales en raison des conditions climatiques vont être l'Ouest et le Nord du Gers, le Tarn et Garonne et le Lot et Garonne. Les conditions à venir, moins pluvieuses, devraient permettre de reprendre les semis sur certains secteurs.

Cumul de précipitations (mm)
du 20 octobre au 20 novembre 2023

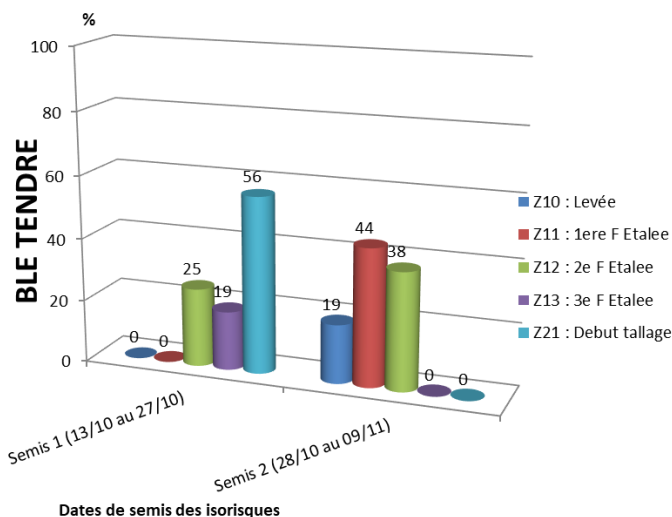


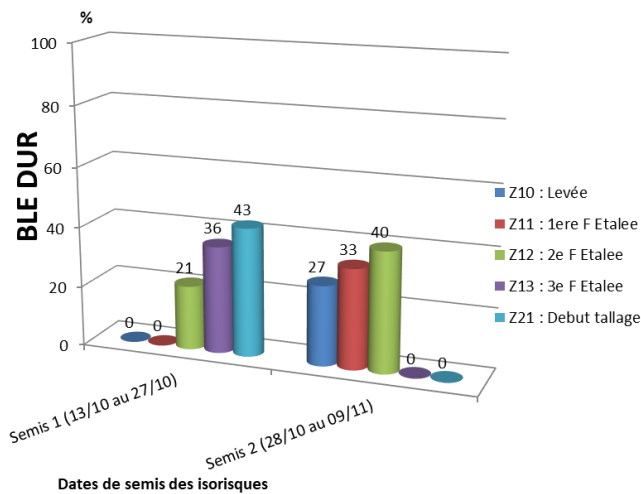
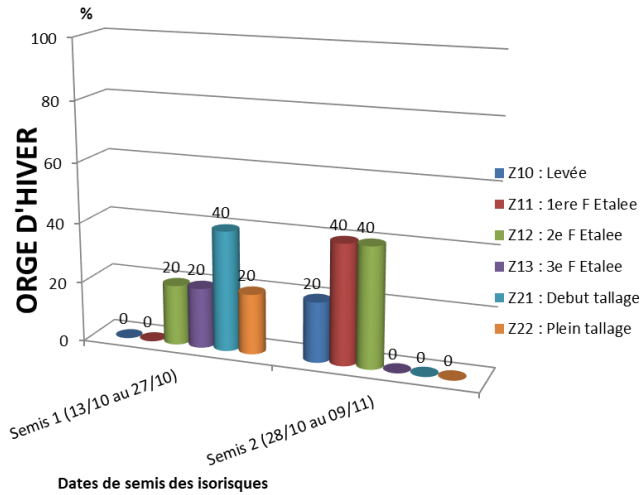
Les parcelles du réseau isorisques sont entre le stade levée à plein tallage pour les orges les plus avancées semées précocement.

Les parcelles semées sur la première phase de semis entre le 13/10 et le 27/10 sont, en majorité, au stade 3F à début tallage pour les blés tendres et les blés durs. Les premiers semis d'orge sont en majorité à début tallage.

Pour la deuxième période de semis des isorisques entre le 28/10 et 9/11, les parcelles sont en majorité entre 1 et 2 feuilles étalées.

Les semis de certains isorisques et les dernières dates de semis n'ont à ce jour pas encore pu se faire en raison des conditions climatiques et l'impossibilité de rentrer sur les parcelles.

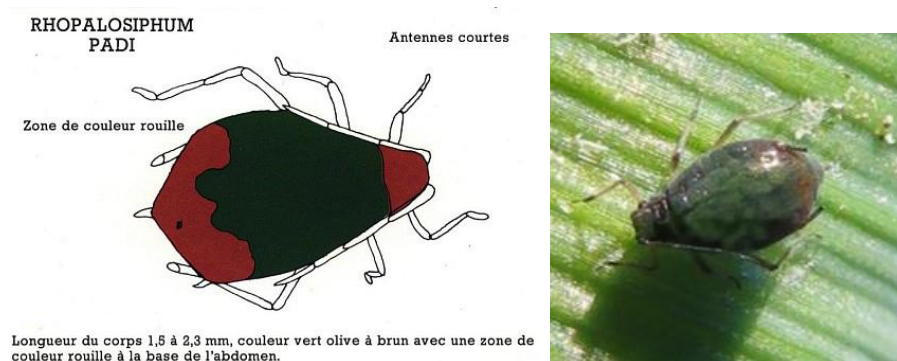




Différents stades observés sur les parcelles isoristiques en fonction des dates de semis

• **Pucerons d'automne (*Rhopalosiphum padi*)**

Les pucerons, présents sur culture en automne, peuvent être les vecteurs de viroses, notamment le virus BYDV provoquant la jaunisse nanissante de l'orge (JNO) sur blé et orge (l'orge d'hiver y étant la plus sensible). C'est le *Rhopalosiphum padi* qui est le vecteur principal de la JNO en automne dans le Sud-Ouest, d'autres espèces de pucerons peuvent être vectrices également.



Puceron d'automne (Source : Arvalis)

Les températures douces moyennes sur les trois derniers jours sont comprises entre 15°C et 18°C. Les vols de colonisation par des pucerons ailés sont importants avec le retour de la douceur. Les plaques engluées disposées sur les premiers semis font état de populations ailées importantes et porteuses de virus.

Concernant le pourcentage de plantes habitées par des pucerons aptères, cette semaine trois sites présentent des plantes habitées par des pucerons. Deux sites isoriques dépassent le seuil de nuisibilité fixé à 10%, ces isoriques ont été semées, pour le plus tard le 01/11. Sur les parcelles semées précocement une attention particulière devra être portée pour regarder la présence de puceron sur plante.

Les épisodes de pluies incessants ne permettent pas d'observer facilement les pucerons. La douceur des derniers jours a fait augmenter la pression et la colonisation de nouvelles parcelles par les ailés. Le retour de températures plus fraîches devrait limiter la colonisation de nouvelles parcelles (derniers semis) mais maintenir la présence d'une pression élevée de pucerons aptères en parcelle.

Période de risque : du stade levé jusqu'à fin tallage

Seuil de nuisibilité : plus de 10% des plantes porteuses d'au moins un puceron et/ou présence de pucerons aptères en limite de seuil de nuisibilité plus de 10 jours consécutifs.

Évaluation du risque : Le risque puceron est élevé pour les premiers semis, moyen à faible pour les derniers semis.

Les derniers jours ont favorisé la colonisation de nouvelles parcelles et la multiplication en parcelles déjà colonisées. Le retour de la fraîcheur à venir limitera la colonisation de nouvelles parcelles mais maintiendra un risque élevé pour les parcelles déjà colonisées.

Mesures prophylactiques :

Les leviers de lutte agronomique contre le puceron sont : le décalage de dates de semis pour planter la céréale pendant une période peu favorable à la colonisation de la parcelle et l'utilisation de variétés tolérantes à la JNO.

- **Cicadelles des céréales (*Psammotettix alienus*)**

La cicadelle *Psammotettix alienus* est la seule vectrice du virus des pieds chétifs (ou WDV) dans notre région. La cicadelle, afin de s'alimenter, pique les jeunes céréales, leurs inoculant le virus à cette occasion lorsqu'elle en est porteuse. La maladie des pieds chétifs présente des symptômes proches de ceux provoqués par la jaunisse nanisante (décoloration des dernières feuilles, réduction de la taille de la plante pouvant aller jusqu'à sa disparition). Le meilleur moyen de quantifier la pression cicadelle reste le piège englué. De nombreuses cicadelles existent et sont présentes en ce moment dans la campagne mais uniquement *Psammotettix alienus* est vectrice du virus. Vous trouverez ci-dessous trois principaux genres de Cicadelles observés sur un piège englué situé dans le Gers. Cette liste est toutefois non exhaustive de ce qu'on peut retrouver.



Colonie de pucerons ailés et aptères (Source : G. Perdreux CAB1)

Reconnaitre les différentes cicadelles sur les pièges englués...



Cicadella viridis
Vertes, deux taches au-dessus
de la tête



Zygonida scutellaris
Cicadelle du maïs
Verte et légèrement bleuté



Psammotettix alienus
Cicadelle vectrice du WDV
6 bandes beiges sur le
sommet de la tête
5 bandes blanches sur le
thorax

Les observations effectuées cette semaine montrent une présence de cicadelles sur les pièges posés (dpt 81, 11, 31 et 32). Sur les 3 sites notés cette semaine, les observations vont de 3 à 18 cicadelles (sur 7 jours) sur certains sites elles sont vectrices de WDV.

Le retour de la douceur est devenu favorable aux cicadelles. Une attention particulière doit être portée sur les premiers semis et les versants Sud.

Période de risque : *du stade levé jusqu'à début tallage. Le stade coléoptile et chaque sortie de nouvelle feuille est une période critique.*

Seuil de nuisibilité : *Il n'existe pas de seuil précis établi mais l'expérience des régions régulièrement touchées montre qu'au-delà de 30 cicadelles hebdomadaires par piège, les dégâts ne sont pas négligeables.*

Évaluation du risque : Le risque est moyen pour les premiers semis, faible pour les derniers.

Les parcelles semées précocement qui sont entre 2 et 3 feuilles, sont à surveiller attentivement, principalement celles en versant Sud et à proximité de bois. Les parcelles ayant l'année dernière étaient touchées par les cicadelles doivent être régulièrement regardées. Le retour de température plus fraîche devrait ralentir la pression.

Mesures prophylactiques : *Le principal levier de lutte agronomique contre la cicadelle est le décalage de dates de semis pour implanter la céréale pendant une période peu favorable à la colonisation de la parcelle.*

• Limaces

Les conditions météorologiques actuelles (températures douces, sol humide) sont très favorables à leurs activités.

Sur nos isoriques, sur les premiers semis, deux sites présentent des dégâts pouvant aller jusqu'à 70%.

Les limaces sont en activités notamment dans les parcelles motteuses ou avec des précédents à risque (pailles, prairies, colza, ...). Certains semis réalisés dans des conditions difficiles (mauvais recouvrement de la ligne de semis) peuvent être particulièrement touchés. Une surveillance régulière doit être réalisée jusqu'au stade plein tallage.



Dégâts de limaces sur orge précédent blé (Gers (32), 13/11/23)

Période de risque : du stade levé jusqu'à fin tallage

Seuil de nuisibilité : au-delà de 5 à 6 limaces / m², les dégâts causés peuvent avoir une incidence sur le peuplement.

Évaluation du risque : Le risque est très fort sur les implantations derrière un précédent à risque (céréales, colza, maïs, pois, ...) et effectuées en conditions difficiles.

Les parcelles en cours de levée et celles ayant déjà présentées des dégâts sont à surveiller très attentivement.

Mesures prophylactiques : Elle se pratique pendant l'interculture et permet de réduire une partie des populations :

Réaliser un **déchaumage** juste après la récolte du précédent pour éliminer les œufs et les jeunes limaces en les exposant à la sécheresse.

Réaliser un **second (voire un 3ème) déchaumage** pour détruire les repousses et les nouvelles levées d'adventices sources de nourriture des limaces,

Le **labour** enfouit les limaces en profondeur plus qu'il ne les détruit. Il permet de retarder l'attaque sur la culture implantée juste après labour et 'enfouissement des résidus végétaux, source de nourriture.

Réaliser une **préparation fine du sol** pour casser les mottes qui sont l'habitat des limaces.4

Le **roulage du sol** détruit les abris, et limite temporairement leur activité en surface.

Lors de fortes attaques, il est nécessaire d'associer lutte culturale et protection directe (biocontrôles)

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Le bulletin de santé du végétal a été préparé :

- **pour la filière colza** par l'animateur filière de Terres Inovia et élaboré sur la base des observations réalisées par :

- Pour Ouest Occitanie : Antedis, Anamso, Arterris, Cascap, les Chambres d'Agriculture de l'Ariège, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, du Gers, Conseiller privé, Ets Ladeveze, Ets Sansan, Pioneer Selection, Terres Inovia.
- Pour la région Aquitaine : Chambre d'Agriculture du Lot-et-Garonne, des Landes, Terres Inovia.

- **pour la filière céréales à paille**, par l'animateur filière céréales à paille d'ARVALIS – Institut du végétal et élaboré sur la base d'observations sur des parcelles isorisk mises en place par le GAGT, Arterris, SICA Agri Occitanie Conseil, CA 81, Euraxis, Gersycoop, Qualisol, Ragt et Vivadour.

Ces bulletins sont produits à partir d'observations ponctuelles. S'ils donnent une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.